



Le 21 mars 2023

INFORMATION GREVE NATIONALE du JEUDI 23 MARS 2023

Service Minimum d'Accueil

Dans le cadre de la **journée de grève prévue le jeudi 23 mars 2023**, nous apportons quelques précisions pour préparer, dans les meilleures conditions, l'accueil de vos enfants.

La loi n°2008-790 du 20 août 2008 crée un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, appelé « Service Minimum d'Accueil » (SMA), lorsque le nombre d'enseignants grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants de l'école.

Les familles qui se retrouvent dans cette situation et qui souhaitent bénéficier de la garde de leur(s) enfant(s), devront s'inscrire 24h avant la journée de grève, auprès du secrétariat du Pôle Enfance-Jeunesse :

par mail : melina.wallet-ivaldi@mairie-lapennesurhuysse.fr

ou par téléphone : 04.91.88.44.07

LA CUISINE CENTRALE SERA FERMEE

- **L'accueil des enfants pour l'école BEAUSOLEIL – PRIMAIRE s'effectuera au centre de loisirs « La Farandole », situé Boulevard du Béal.**
- **Les garderies du matin et du soir seront assurées à l'école BEAUSOLEIL essentiellement pour les enfants de la MATERNELLE**
- **La garderie du matin ne sera pas assurée dans les écoles J. PREVERT et P. BROSOLETTTE – la garderie du soir sera maintenue**
- Les enfants non-inscrits au préalable, ne seront pas acceptés le jour de la grève.
- Les élèves seront sous la surveillance du personnel du Pôle Enfance-Jeunesse.
- Les enfants inscrits à la restauration scolaire devront apporter un repas froid.
- Les enfants non-inscrits à la cantine ne seront pas acceptés pendant ce temps.